Vienne

Jazz à Vienne 2024 : déjà inoubliable

S'il n'atteint pas les records de 2023, le festival 2024 se révèle être un très bon cru, au regard des chiffres dévoilés mardi lors du traditionnel bilan. Et ce malgré une météo mitigée et un contexte politique morose. Une satisfaction pour la première programmation de Guillaume Anger.

I y avait un certain enjeu. D'abord parce que la précédente édition était celle de tous les records. Ensuite parce que ce festival 2024 était le premier entièrement programmé par le nouveau directeur artistique, Guillaume Anger.

À l'heure du bilan, le pari est réussi. L'événement a rassemblé 215 000 festivaliers (230 000 l'an dernier et 210 000 en 2022). Au Théâtre antique, seule scène payante, 88 700 spectateurs ont été comptabilisés. Avec cinq soirées complètes : Ibrahim Maalouf, Earth Wind & Fire Experience, Caravan Palace, Asaf Avidan et Vulfpeck. « C'est la deuxième plus grosse fréquentation après 2023 depuis la création du festival », se félicite le président de Vienne Condrieu agglomération, Thierry Kovacs.

L'édition 2025 du 26 juin au 11 juillet

Une nuance tout de même : cette 43° édition comptait une soirée de plus que les précédentes. Reste que si l'on fait la moyenne du nombre de spectateurs par soirée, on arrive à 5 543 en 2024 (contre 6 046 en 2023 , 5 530 en 2022 et 4 656 en 2019). « On est très satisfaits aussi car tous les concerts ont eu lieu, il n'y a eu aucune annulation malgré la météo », soulignent Samuel Riblier et



Le concert Celebrating Prince feat. Les anciens membres de la New Power Generation, en première partie de la soirée funk le 2 juillet, fait partie de nos coups de cœur.

Photo Le DL/Jean-Baptiste Bornier

Guillaume Anger, directeur général et directeur artistique.

Un très bon cru donc. Malgré une fréquentation de l'offre gratuite un peu en deçà. À Cybèle, 102 000 spectateurs ont été comptés (contre 123 000 en 2023). « Sur ces scènes-là, on est très dépendants de la météo », souligne Samuel Riblier. Les élections législatives ont peut-être aussi pesé sur le moral du public. Le Club, la scène de minuit du festival, a fait danser 6 300 spectateurs avec de belles découvertes comme Endea Owens ou Veronica Swift.

Sur les autres projets gratuits, le bilan fait état de 18 000 spectateurs, qui se sont rendus à **215 000**

C'est le nombre de festivaliers comptabilisés, toutes scènes confondues.

Jazz sur la ville, Caravan'Jazz, Jazz ô musée, Jazz for kids ou encore la journée marathon du 30 juin. Cette dernière a attiré 1747 personnes dont 320 au lever du soleil pour le concert à Pipet! Créé il y a trois ans, cet événement est devenu une valeur sûre du festival. Au-delà des chiffres, Jazz à Vienne, c'est aussi des moments uniques et inoubliables. On a retenu le toujours formidable Ibrahim Maalouf, l'énergie de Caravan Palace et de la soirée funk, l'esthétisme renversant et la voix unique d'Asaf Avidan ou l'enthousiasme du jeune Yamê et le charisme d'Oumou Sangaré. L'édition 2025 aura lieu du 26 juin au 11 juillet. Outre le nom du dessinateur de l'affiche Jeremy Perrodeau, le festival a dévoilé celui de la créatrice du spectacle jeune public, Jeanne Michard. Pour le reste, il faudra patienter jusqu'au 26 novembre pour découvrir les premiers noms de la 44e édition.

• Clémence Lena

Reventin-Vaugris

Demi-échangeur : Vinci condamné à payer 261 000 euros à la commune

C'est un jugement dont se félicite la municipalité de Reventin-Vaugris. Le Juge de l'expropriation de l'Isère a rendu un jugement favorable à la municipalité, contraignant Vinci Autoroutes à verser une indemnité de 261 000 €. Dix fois supérieure à celle proposée par l'entreprise. Cela concerne le transfert de gestion effectué au profit de Vinci Autoroutes de certains terrains de la commune. Un transfert vivement contesté par la municipalité.

« Une reconnaissance »

« Les terrains expropriés sont essentiels pour la vie communale », explique la commune. « Ils servent de cadre à de nombreuses manifestations culturelles et festives, telles que le festival de jazz, le gala de danse, la kermesse de l'école et le centre de loisirs, qui accueille près de 120 enfants chaque été. La décision du juge représente ainsi une reconnaissance de



Les terrains expropriés sont situés entre la plaine sportive et l'autoroute A7 à Reventin-Vaugris. Photo Le DL/Clémence Lena

l'importance de ces espaces et met en lumière l'échec des tentatives de Vinci de minimiser leur valeur. » D'autre part, selon la municipalité, « ce jugement met en évidence l'attitude de mépris de Vinci Autoroutes envers les règles et les intérêts des habitants de Reventin-Vaugris, Depuis le début du projet, la commune et ses habitants ont exprimé une vive opposition à la variante "centre" retenue par Vinci, qui impacterait gravement la qualité de vie locale, en augmentant le trafic et en détériorant l'environnement et la sécurité des Reventinois ». Si cette décision satisfait la commune, le projet de demi-échangeur continue d'avancer et le début des travaux est toujours prévu pour septembre-octobre 2024.

Les deux recours déposés par la municipalité reventinoise et l'association Citee, contre la déclaration d'utilité publique et l'autorisation environnementale, n'ont toujours pas été jugés. Contacté, Vinci Autoroutes n'a pas répondu à nos sollicitations.

• Clémence Lena

Vienne

Elles s'opposent au gazage des pigeons



Les militantes de l'AJAS ont alerté les passants sur la méthode employée pour éliminer les pigeons. Photo Tim Buisson

Des militantes de l'Association justice animaux Savoie (AJAS) ont organisé, mardi, une action devant l'hôtel de ville pour sensibiliser le public au gazage des pigeons. En mars dernier, l'association parisienne Paris Animaux zoopolis (PAZ) a eu accès, après de multiples demandes, aux documents administratifs qui expliquent la méthode utilisée par la municipalité viennoise. Elle a ainsi appris que la commune a signé un contrat depuis 2016 avec une entreprise qui capture et gaze les pigeons dans des caissons à CO2. « C'est une méthode cruelle et douloureuse, déplore Pauline Di Nicolantonio, présidente de l'AJAS. » Il existe d'autres méthodes pour limiter la prolifération des volatiles comme les pigeonniers ou le maïs contraceptifs.

Le maire de Vienne avait indiqué en mars que ces méthodes nécessitent beaucoup de moyens humains pour une ville comme Vienne. « J'ai conscience que c'est un sujet délicat mais on ne peut pas laisser proliférer les pigeons. Les fientes souillent les voitures, bâtiments, façades, etc. », avait alors réagi Thierry Kovacs.

• Tim Buisson